

<p style="text-align: center;">COMITÉ DE VALIDATION DES CANDIDATURES DU CROS GRAND EST (Article 8.3. du Règlement Intérieur)</p>
--

Préambule des Statuts et du Règlement Intérieur :

« Dans l'ensemble des textes du CROS (statuts, règlements, etc.), le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte. Les termes employés pour désigner des personnes ont dès lors à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin. »

Le comité de validation s'est réuni en visioconférence le lundi 22 mars 2021.

Il a vérifié les fiches individuelles de candidature au Conseil d'Administration, au titre d'une discipline sportive ou de personnalités qualifiées. Et des présidents de CDOS désignés par le Conseil des Présidents du territoire qui s'est tenu le jeudi 18 mars 2021.

Concernant les fiches de la liste « Union du Mouvement Sportif » (9 Fédérations Olympiques – 1 Fédération Nationale Sportive – 1 Fédération Affinitaire ou Multisports et 1 Fédération Scolaire ou Universitaire), les 12 fiches ont été validées.

Concernant les fiches individuelles au CA au titre d'une discipline sportive (13 Fédérations Olympiques – 2 Fédérations Nationales Sportives – 2 Fédérations Affinitaires ou Multisports et 1 Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et Associées), 16 fiches ont été validées et 2 fiches ont été refusées :

- Patrick GULLY : le Bowling et les Sports de Quilles ayant déjà un candidat au bureau exécutif, l'article 12 – II des statuts ne permet qu'un seul candidat par organisme, hors membres qualifiés ;
- Claudine MISCHLER : sa discipline, l'Aïkido, Aïkibudo et Associées, n'étant pas membre associée du CNOSF.

Concernant les 3 Présidents de CDOS du territoire, ils ont été désignés par le Conseil des Présidents du territoire qui s'est tenu le jeudi 18 mars 2021. Ces candidatures sont valides, tant que les candidats sont président de leur CDOS en exercice (par exemple, CODS 57 AG électorale le 24 mars 2021...).

Concernant les 2 Personnalités Qualifiées, le dernier Conseil d'Administration du CROS Grand Est, le 23 mars 2021, devra retenir deux PQ sur les trois candidatures de : Alain MAUBRUN, Sport d'Entreprise, Jean-Marie NOËL, Handball et Patrick PARTOUCHE, Hockey sur (Article 12 – III et 12 – IV c des statuts)

Une seule liste « Union du Mouvement Sportif » ayant été déposée, le Comité de validation a préparé le déroulement de l'AG électorale du 10 avril 2021.

**PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE
DU CROS GRAND EST DU 10 AVRIL 2021**

Rappel de la composition du Comité Régional Olympique et Sportif GRAND EST :

- **Catégorie 1** : « Fédérations Olympiques » ;
- **Catégorie 2** : « Fédérations Sportives Nationales » ;
- **Catégorie 3** : « Fédérations Multisports ou Affinitaires ou s'adressant exclusivement à un public en situation de Handicap » ;
- **Catégorie 4** : « Fédérations scolaires ou universitaires » ;
- **Catégorie 5** : « Fédérations des Membres Associés, membres du CNOSF » ;

Sont éligibles les membres élus des organismes régionaux relevant des catégories 1, 2, 3, 4 et 5 du CROS, à raison d'un seul candidat par organisme, hors membres qualifiés.

LES TROIS VOTES

Un premier, l'élection du Président et du Bureau exécutif, afin de prendre en compte les résultats de celle-ci pour déterminer les postes restant à pourvoir au titre de chacune des catégories.

Au scrutin de liste bloquée, sans possibilité de modification ou de panachage.

Un second, pour l'élection des membres représentant la catégorie 1.

Au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

Un troisième, pour l'élection des membres des catégories 2, 3, 4, 5 et des membres qualifiés.

Au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le Conseil d'administration comprend :

- D'une part le Président et le Bureau exécutif (**15 membres**) élus en application des statuts ;
- D'autre part des membres (**9 administrateurs**) élus pour 4 ans par l'Assemblée générale, **soit 24 membres** :
 - **Les membres de la catégorie 1** « Fédérations Olympiques » doivent représenter la majorité des membres du Conseil d'administration, au moins 13 représentants (en comptabilisant le Président et les membres du Bureau exécutif), avec au minimum 3 femmes et 3 hommes ;
 - **Les membres des catégories 2, 3, 4 et 5**, au moins 4 représentants avec au minimum 2 femmes et 2 hommes, au minimum 1 fédération multisports ou affinitaire et au minimum 1 fédération scolaire ou universitaire ;
 - **Jusqu'à 2 membres qualifiés** ;
 - **3 Présidents de CDOS du territoire, désignés par le Conseil des Présidents du territoire.**

Le Bureau exécutif

Le CROS est administré par un **Bureau exécutif de 15 membres** issus majoritairement des fédérations olympiques (8 membres) comprenant :

- **Le Président** ;
- **11 membres** dont au moins 3 femmes et 3 hommes (Un Secrétaire général, un Trésorier général, un Secrétaire général adjoint, un Trésorier général adjoint, quatre Vice-présidents en charge des missions nationales déléguées) et dont les fonctions sont précisées dans le règlement intérieur ;
- **3 Présidents de CDOS du territoire, désignés par le Conseil des Présidents du territoire.**

Les administrateurs

Les membres de la catégorie « Fédérations Olympiques » doivent représenter la majorité des membres du Conseil d'administration (en comptabilisant le Président et les membres du Bureau exécutif), avec au minimum 3 femmes et 3 hommes ;

Dans la catégorie « Fédérations Olympiques », il reste à élire 4 membres, dont au moins 2 femmes.

Les membres des catégories 2, 3, 4 et 5 doivent avoir au moins 4 représentants, avec au minimum 2 femmes et 2 hommes, au minimum 1 fédérations multisports ou affinitaires et au minimum 1 fédération scolaire ou universitaire.

Dans la catégorie 2, 3, 4 et 5, il reste à élire 3 membres, dont au moins 1 homme.

Les membres qualifiés, doivent avoir jusqu'à 2 membres.

Le dernier Conseil d'Administration du CROS Grand Est du 23 mars 2021, devra retenir deux PQ sur les trois candidatures de : Alain MAUBRUN, Sport d'Entreprise, Jean-Marie NOËL, Handball et Patrick PARTOUCHE, Hockey sur Glace.

Les fiches de candidature des candidats au titre de membre qualifié proposés par le Conseil d'administration, seront attestées par le Président ou le Secrétaire général du CROS en exercice.

Le médecin du CROS, sera désigné par le Président élu le 10 avril 2021.

Le candidat est Olivier BELOTTI de l'EPGV.

Il sera membre de droit du Conseil d'administration avec voix consultative.

Le médecin n'est donc pas comptabilisé dans les 24 membres du Conseil d'administration.

PRÉVOIR LA COMMISSION DE VÉRIFICATION (Article 12.5. des Statuts et Article 6.4. du Règlement Intérieur)

Dans le nouveau Règlement Intérieur ne figure plus la constitution d'un bureau de vote comme dans l'article 10 de l'ancien règlement intérieur des CROS :

- Article 10.2 : **Il est constitué un bureau de vote** dont le Président et les membres, non-candidats au Conseil d'administration, sont *désignés parmi les délégués des groupements sportifs assistant à l'Assemblée Générale.*

L'Article 12.5. des nouveaux Statuts prévoit la présence d'une Commission de vérification lors de l'AG électorale :

"...Chaque candidat non-élu peut participer à l'élection des autres membres du Conseil d'administration dans les conditions fixées dans les présents statuts au titre de la catégorie de rattachement mentionnée dans sa candidature. ***Il en informe immédiatement la commission de vérification de l'Assemblée générale,*** conformément aux dispositions du règlement intérieur, et précise au titre de quelle catégorie il est candidat au Conseil d'administration et apporte sur le champ toute justification nécessaire. Il en est de même s'il ne souhaite pas participer à cette élection..."

L'Article 6.4. du nouveau Règlement Intérieur prévoit aussi la présence d'une Commission de vérification lors de l'AG électorale :

Une commission de vérification dont les membres sont désignés par le Bureau exécutif s'assure de la validité des mandats de représentation. Elle statue en premier et dernier ressort sur toute contestation se rapportant aux mandats après avoir permis aux membres de présenter leurs observations.

Il faudra que cette Commission de vérification dispose :

- De la liste des associations des catégories 1, 2, 3, 4 et 5 à jour de leur cotisation selon les modalités prévues à l'article 4.3. du règlement intérieur, avec leur nombre de voix ;
- Du nom de son représentant, son Président ou une personne de son organe dirigeant dûment mandatée à cet effet par le Président.

Dominique KELLER

Roger MOREAUX

Lucien GASTALDELLO

CANDIDATURES RECUES

CANDIDATURES AU BUREAU EXECUTIF - LISTE D'UNION DU MOUVEMENT SPORTIF					
		Nom	Prénom	Discipline	Fédération
1	Tête de liste	HAAS-BECKER	Jean-Marc	TIR	Olympique
2	Membre	ATTARDO	Salvatore	LUTTE	Olympique
3	Membre	COUR	Jean-Christophe	VOILE	Olympique
4	Membre	EHRMANN	Yves	GYMNASTIQUE	Olympique
5	Membre	LE BARON	Florence	TIR A L'ARC	Olympique
6	Membre	LEQUEUX	Michel	HANDBALL	Olympique
7	Membre	PINON	Jean-Louis	EQUITATION	Olympique
8	Membre	RICHTON	Christian	GOLF	Olympique
9	Membre	SIMONIN	Bernard	TENNIS DE TABLE	Olympique
10	Membre	MERLE	Jacques	BOWLING ET SPORTS DE QUILLES	Nationale Sportive
11	Membre	MALARME	Stéphanie	HANDISPORT Escrime	Affinitaire ou Multisports
12	Membre	SCHUBNEL	Catherine	UNSS	Scolaire ou Universitaire
13	Président de CDOS	BOOTZ	Guy	CDOS 68	
14	Président de CDOS	RAFFIN	Agnès	CDOS 57	
15	Président de CDOS	RENOUX	Gérard	CDOS 52	
CANDIDATURES UNINOMINALES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION					
1	Administrateur	BARBE	Anne	VOLLEYBALL	Olympique
2	Administrateur	BRUA	Freddy	HALTEROPHILIE MUSCULATION	Olympique
3	Administrateur	DELOY	Jean-Pierre	ATHLETISME	Olympique
4	Administrateur	DUVERGEY	Jean-Louis	JUDO	Olympique
5	Administrateur	FERRY	Pierre	TENNIS	Olympique
6	Administrateur	LOPEZ	René	FOOTBALL	Olympique
7	Administrateur	MACHEFER	Isabelle	CANOE KAYAK	Olympique
8	Administrateur	MEXIQUE	Emmanuel	KARATE	Olympique
9	Administrateur	PALATINO	YVETTE	BOXE	Olympique
10	Administrateur	PITON	Alexandre	SPORTS DE GLACE	Olympique
11	Administrateur	PLEIMELDING	Pamela	BASKETBALL	Olympique
12	Administrateur	TERRIER	Joël	RUGBY	Olympique
13	Administrateur	WACK	Isabelle	MONTAGNE ET ESCALADE	Olympique
14	Administrateur	MASSEL	Marielle	ETUDES ET SPORTS SOUS MARINS	Nationale Sportive
15	Administrateur	FABRIS	Philippe	ASPTT	Affinitaire ou Multisports
16	Administrateur	WUST	Jean-François	FSGT	Affinitaire ou Multisports
17	Administrateur	GULLY	Patrick	BOWLING ET SPORTS DE QUILLES	Nationale Sportive
18	Administrateur	MISCHLER	Claudine	AIKIDO AIKIBUDO AFFINITAIRE	
CANDIDATURES MEMBRES QUALIFIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION					
1	Membre qualifié	MAUBRUN	Alain	SPORT D'ENTREPRISE	
2	Membre qualifié	NOEL	Jean-Marie	HANDBALL	
3	Membre qualifié	PARTOUCHE	Patrick	HOCKEY SUR GLACE	
CANDIDATURE DU MEDECIN AU CONSEIL D'ADMINISTRATION					
1	Médecin	BELOTTI	Olivier	EPGV	